

CHAPITRE. II.

de la Division.

LA Division en général doit être restrain- *La Divi-
sion doit
être faite
en peu de
parties, 4.
ou 5. au
plus.*
te à un petit nombre de Parties, & elle
ne doit jamais excéder le nombre de quatre,
ou de cinq tout au plus ; les plus justes sont
de deux, ou de trois.

Il y a de deux sortes de Divisions dont on *Deux sor-
tes de Di-
visions: du
Texte &
du Dis-
cours.*
peut justement se servir. L'une qui est plus
ordinaire est la Division du Texte en ses Par-
ties. L'autre est la Division du Discours ou
de l'Action même qu'on a à faire sur le
Texte.

*Division
du Dis-
cours a
lieu dans
les Textes
d'Oracle.*
Cette dernière Division des Parties du Dis-
cours a lieu, lorsque pour donner du jour à
un Texte, il faut nécessairement ramener plu-
sieurs choses que le Texte suppose sans les
marquer formellement ; ou il les faut tirer
d'ailleurs, pour pouvoir donner en suite la ju-
ste explication de votre Texte. En ce cas
vous pouvez diviser votre Discours en deux
Parties, dont la Première contiendra quelques
considérations générales, nécessaires pour l'in-
telligence du Texte: Et la Seconde contien-
dra l'explication particulière du Texte même.
cette Méthode a lieu toutes les fois qu'on
traite quelque Oracle du Vieux Testament ;
Car le plus souvent le dénoûment de ces Ora-
cles dépend de plusieurs considérations géné-
rales, qui rejettent les sens faux & mauvais
qu'on y pourroit donner, & qui ouvrent le
chemin à la véritable explication ; comme il
paroît par ce qu'on a dicté sur l'Oracle de la

Genèse, je mettrai inimitié entre toi & la femme, entre ta semence & la semence de la femme: icelle semence te brisera la tête, & tu lui briseras le talon, & sur celui de l'Alliance traitée avec Abraham. 2. Cette même Méthode

2. Dans les Textes tirez d'une Dispute.

a lieu, quand on traite un Texte tiré d'une Dispute, dont par conséquent l'intelligence doit dépendre de l'état de la Question, de l'hypothèse des Adversaires, & des principes de l'Auteur Sacré. Tous ces éclaircissimens sont nécessairement préalables, & ils ne se peuvent donner que par des considérations générales. Par exemple, si on avoit à traiter ce Texte du Troisième des Romains, *Nous concluons donc que l'homme est justifié par la foi, sans les œuvres de la Loi.* Il faudroit faire précéder des considérations générales qui éclaircissent l'état de la Question entre Saint Paul & les Juifs, touchant la justification, qui marquassent aussi la vraie hypothèse des Juifs sur ce sujet, & qui fissent voir le vrai principe que Saint Paul veut établir, afin qu'en suite on pût clairement entendre le sens du Texte.

3. Dans les Textes de conclusion tirée d'un Discours précédent.

3. Cette Méthode a aussi lieu, quand il s'agit d'une conclusion qui est tirée d'un long discours précédent, comme par exemple ce Texte du Cinquième des Romains, *Etants donc justifiez par la foi, nous avons paix envers Dieu, par Notre Seigneur Jesus-Christ.* Plusieurs s'imaginent que pour bien traiter ce Texte, il ne faut point parler de la justification par la Foi, mais qu'il faut seulement traiter la paix que nous avons envers Dieu, par Jesus-Christ, comme un fruit de notre justification: J'avouë qu'il ne faut point faire de la matière de la justification, une Partie du Texte, mais c'est

c'est une conclusion que l'Apôtre tire de sa Dispute précédente. C'est se moquer de s'imaginer qu'on puisse supposer cette Dispute, comme connue aux Auditeurs, sans qu'il soit nécessaire de la leur remettre devant les yeux ; car les Auditeurs n'ont pas ces idées assez présentes, pour les pouvoir ainsi supposer. Il faut donc diviser le Discours en deux Parties : & dans la Première faire des considérations générales sur le doctrine de la justification que Saint Paul a établie dans les Chapitres précédens : & puis en suite voir la conclusion qu'il en tire ; scavoir, *qu'étans ainsi justifiez, nous avons paix envers Dieu, par Notre Seigneur Iesus-Christ.* Il en est de même du premier Verset du Huitième aux Romains, *Ainsi donc il n'y a maintenant nulle condamnation à ceux qui sont en Iesus-Christ, lesquels ne cheminent point selon la chair, mais selon l'Esprit.* Car c'est une conséquence qu'il tire de ce qu'il avoit auparavant traité. Cette même Méthode a lieu dans les Textes du Nouveau Testament, où il y a quelque Passage du Vieux, allégué ; car alors il faut faire voir par des considérations générales qu'il est allégué bien à propos : & en suite venir à l'explication. C'est ainsi, par exemple, qu'il faut traiter les Textes du Premier des Hebreux, Versets 5. & 6. *Car auquel des Anges a-t-il jamais dit, C'est toi qui es mon Fils, je t'ai aujourd'hui engendré ? Et derechef, je lui serai Père, & il me sera Fils. Et encore quand il introduit au monde son Fils premier né, il dit, & tous les Anges de Dieu l'adorent.* Et du second Chapitre Verset 6. *Et quelqu'un a témoigné en quelque lieu, disant, qu'est-ce que de l'homme que tu aies souvenance de lui : ou du Fils*

*Fils de l'homme que tu le visites ? Et du troisieme Chapitre, Verset 7. Partant ainsi que dit le Saint Esprit, aujourd'huy si vous oyez sa voix, n'endurcissez point vos cœurs, & plusieurs autres semblables. Dans ce genre des Divisions du Discours, il faut mettre 4. les Divisions par differens égards, ou par differens sens, qui à proprement parler ne sont point des Divisions du Texte en ses Parties, mais sont plutôt des Divisions des différentes explications, ou des différentes applications que vous faites des paroles du Texte. Ces Divisions ont lieu 1. lors qu'on traite un Texte typique, comme par exemple, un nombre presque infini de Passages tirez des Pseaumes de David, qui ont du rapport non seulement à David, mais aussi à Jesus-Christ. Car alors on doit diviser le Discours en deux Parties; dont l'une considère le sens litteral; & l'autre, le mystique: l'un, par rapport à David: & l'autre, par rapport à Jesus-Christ. Il y a même quelquefois de ces Textes typiques, qui outre le sens litteral en ont plusieurs de figurez, se rapportant non seulement à Jesus-Christ, mais aussi à l'Eglise, ou à chaque Fidelle en particulier; ou bien qui ont des degrez de leur accomplissement mystique: par exemple, ces paroles du 2. Chapitre d'Aggée. *La gloire de cette dernière maison sera plus grande, que celle de la première,* Verset 9. se doivent traiter en cinq égards. 1. Par égard au Temple des Juifs, rebâti par Zorobabel. 2. Par égard à la seconde Alliance qui a succédé à la première. 3. Par égard à Jesus-Christ ressuscité. 4. Par égard à l'état de chaque Fidelle après la résurrection. 5. Par égard à l'Eglise triomphante qui succédera à la*

4. Quand il faut traiter un Texte par divers égards.

mili-

militante. De même ce Passage, *Je ne mangerai plus cet Agneau de Pasque, jusqu'à ce qu'il soit accompli au Royaume de Dieu.* Je dois diviser par tous les différens égards que l'Agneau Paschal avoit. 1. Par raport au Passage des Israélites par la Mer rouge, & au Passage de l'Ange destructeur sur leurs maisons, car c'en étoit le Mémorial. 2. Par raport au Passage de Jesus-Christ, de son état d'abaissement à son état d'exaltation, car c'en étoit une figure. 3. Par raport à nôtre Passage, de la servitude du péché à celle de justice. 4. Par raport à nôtre Passage, de cette vie à la vie bien-heureuse, qui se fait lorsque nous mourons. 5. Par raport au passage de nos corps, de l'état de mort à la bien-heureuse immortalité par la résurrection dernière; Car la Pasque signifioit tout cela. Ainsi ce Passage de Daniel, *à toi, Seigneur, est la Justice, & à nous la confusion de face,* qui est tres-propre pour un un jour de Jeûne, se doit diviser non par parties, mais par différens égards. 1. Par égard généralement à tous les hommes. 2. Par égard à l'Eglise Judaique au tems de Daniel. 3. Par égard à nous dans le tems présent. Ainsi ce Texte de Saint Paul Heb. 3. vers. 7. & 8. *Aujourd'hui si vous oyez sa voix, n'endurcissez point vos cœurs, ainsi qu'en l'irritation, au jour de la tentation au désert.* Lequel est tiré du Pseaume 95. & qui est aussi fort propre pour un jour de censure ou de jeûne, ne se peut mieux diviser qu'en le considérant à trois égards. 1. Par raport au tems de David, 2. Par raport au tems de Saint Paul. & 3. par raport à nous-mêmes dans ce tems-cy.

Quant à la Division du Texte même, quel-
que

Division
du Texte
1. suivre
l'ordre
des paro-
les.

quelquefois l'ordre des paroles est si clair & si naturel, qu'il n'est pas nécessaire de faire d'autre Division; & en ce cas, il suffit seulement de marquer qu'on suivra l'ordre des paroles; par exemple, ce Texte du 1. Chapitre des Ephésiens Verset 3. *Benit soit Dieu qui est le Pere de notre Seigneur Jesus-Christ, qui nous a benits en toute bénédiction spirituelle, aux lieux célestes en Christ.* Est un de ceux auquel il n'est point nécessaire de Division, parce que les paroles se divisent d'elles-mêmes, & il ne faut que les suivre pour considérer, I. Le mouvement de reconnoissance en ces termes, *Benit soit Dieu.* II. Le titre sous lequel l'Apôtre benit Dieu; sçavoir, *le Pere de notre Seigneur Jesus-Christ.* III. La raison pour laquelle il le benit; sçavoir, parce que lui-même nous a benits. IV. La plénitude de la bénédiction de Dieu sur nous, marquée en ces mots, *en toute bénédiction.* V. L'espèce ou la nature, signifiée par le terme, *spirituelle.* VI. Le lieu où il nous a benits, *aux lieux célestes.* VII. En qui il nous a benits; sçavoir, *en Christ.* Remarquez en passant sur ce Texte, qu'il y a une manifeste allusion à la première bénédiction, dont Dieu benit les créatures quand il les eut faites, selon qu'il est marqué au Premier Chapitre de Genèse. Il les fit toutes pour en être glorifié, comme il est dit, Proverbes 16. *Dieu a fait toutes choses pour sa gloire.* Ainsi de même dans la seconde création, la fin & l'exercice perpétuel du Fidelle, doit être de benir Dieu. II. Toutes choses dans la nature benissent Dieu comme leur Créateur; mais nous le benissons comme le Pere de notre Seigneur Jesus-Christ.

III.

III. Il les bénit alors , parce que c'étoit son Ouvrage : & un Ouvrage qui étoit bon. Ici de même il nous a bénits , parceque nous sommes sa production. *Nous sommes, dit l'Apôtre, l'ouvrage de Dieu, étant créés en Jesus-Christ en bonnes œuvres.* IV. Là , il partagea sa bénédiction , donnant à chaque créature une bénédiction différente , *disant à la Terre, que la Terre pouße son jet ; sçavoir, herbe portant semence , & herbes portant fruits : il dit, aux poissons de la Mer & aux oyseaux de l'Air, foisonnez & multipliez, &c. Il dit à l'homme, multipliez & remplissez la Terre, & l'assujétissez & ayez seigneurie , &c.* Ici les Fidelles ont chacun toute sa bénédiction , car ils la possèdent par indivis ; Les créatures ne reçurent alors qu'une bénédiction fort imparfaite ; au lieu que nous l'avons reçue pleine & entière, autant que Dieu en peut communiquer à la créature. V. Leur bénédiction fut dans l'ordre de la Nature une bénédiction corporelle : Ici dans l'ordre de la Grace, c'est une bénédiction spirituelle. VI. Là , sur la Terre : ici, aux Lieux Célestes. Là , en Adam : ici, en Jesus-Christ. On peut aussi remarquer que l'Apôtre fait allusion à la bénédiction d'Abraham à qui Dieu dit , *en ta semence seront benites toutes les nations de la Terre :* & l'on peut fort bien faire une comparaison , avec opposition de la bénédiction temporelle des Israélites, avec celle que nous recevons en Jesus-Christ.

La plus-part des Textes pourtant, doivent être formellement divisez. Pour cet effet il faut principalement avoir égard à l'ordre de la nature, & tâcher de mettre la Division qui

2. Division formelle en parties ou il faut sub-

na-

ordre de la nature.

naturellement précède, dans le premier lieu : & ensuite les autres chacune dans sa place : ce qui se fera facilement, si l'on réduit le Texte en Proposition catégorique, commençant par le Sujet, & ensuite mettant l'Attribut, & puis les autres termes, selon que le bon sens dictera qu'ils doivent être placez : Par exemple, si j'avois à expliquer ces paroles du 10. des Hebreux verset 10. *Par laquelle volonté nous sommes sanctifiés, assavoir par l'oblation une seule fois faite du Corps de Jesus-Christ.* Il y auroit de l'inconvenient de parler ; premièrement, de la volonté de Dieu ; ensuite, de nôtre sanctification ; & enfin, de la cause de nôtre sanctification, qui est l'oblation du Corps de Jesus-Christ. Il seroit beaucoup mieux de réduire ce Texte en Proposition catégorique, de cette manière : l'oblation du Corps de Jesus-Christ une seule fois faite, nous sanctifie par la volonté de Dieu : car il est plus naturel de considérer. I. La cause prochaine & immédiate de nôtre justice, qui est l'oblation du Corps de Jesus-Christ faite une seule fois. II. Son effet, qui est nôtre sanctification. III. La cause première & plus éloignée qui lui fait produire cet effet ; sçavoir, la volonté de Dieu.

L'ordre de la nature est double : ou par égard aux choses mêmes : ou par égard à nous & à nôtre conception.

Au reste il faut se souvenir qu'il y a deux ordres naturels : l'un naturel à l'égard des choses mêmes : & l'autre naturel à nôtre égard. Le naturel à l'égard des choses mêmes, est celui qui met chaque chose dans sa naturelle situation, de la manière qu'elles sont en elles-mêmes, sans avoir égard à l'ordre de nôtre connoissance. L'autre que j'appelle naturel à nôtre égard, observe la situation qu'ont les

les choses lorsqu'elles paroissent en nôtre esprit, ou qu'elles entrent en nôtre pensée : Par exemple, dans le Texte que je viens d'alléguer, par laquelle volonté nous sommes sanctifiés, assavoir par l'oblation une seule fois faite du Corps de Jesus-Christ. L'ordre naturel des choses veut qu'on mette la Proposition en cette forme ; par la volonté de Dieu, l'oblation du Corps de Christ nous sanctifie : Ou la volonté de Dieu par l'oblation de Jesus-Christ nous sanctifie. Car I. La volonté de Dieu, c'est le Décret de son bon plaisir qui envoie son Fils au Monde. II. L'oblation de Jesus-Christ est le premier effet de cette volonté. Et III. nôtre sanctification est l'effet de l'oblation, par cette volonté. L'ordre au contraire naturel de nôtre connoissance, veut que premièrement nous considérons cette oblation ; en second lieu, cette sanctification quelle produit ; & enfin la volonté de Dieu qui lui donne cette efficace. Quand on a des Textes où l'ordre naturel des choses est différent de celui de nôtre connoissance, il est arbitraire de prendre l'un ou l'autre : Je crois néanmoins qu'il vaut mieux suivre celui de nôtre connoissance, parce qu'il est plus facile & plus clair pour les Auditeurs.

Il y a des Textes qui contiennent la fin & les moyens, la cause & l'effet, le principe & la conséquence deduite du principe, l'acte & le principe de l'acte, l'occasion & le motif de l'occasion : En ce cas il est arbitraire, ou de commencer par les moyens, & ensuite traiter de la fin ; par les effets, & ensuite traiter de la cause ; par la conséquence, & ensuite traiter du principe ; par l'acte, & ensuite parler du prin-

Division
arbitrai-
res.

cipe de l'acte: ou de suivre un ordre contraire: par exemple, dans ce Texte 2. Thim. Chap. 2. Vers. 10. *Pour cette cause je souffre toutes choses pour l'amour des élus, afin qu'eux aussi obtiennent le salut qui est en Jesus-Christ.* Il est évident qu'il y a dans ce Texte trois Parties: Les souffrances de l'Apôtre, la fin qu'il se propose, & le principe par lequel il se Propose cette fin. Il est donc arbitraire, ou de parler en premier lieu, de la charité de Saint Paul pour les Elus: en second lieu, du salut qu'il désire qu'ils obtiennent en Jesus-Christ: & en troisième lieu, des souffrances qu'il endure pour cela: ou de parler 1. des souffrances. 2. De la fin qu'il se propose dans ses souffrances; sçavoir, le Salut des Elus en Jesus-Christ avec gloire éternelle; & 3. de son amour pour les Elus, qui est le principe par lequel il souffre. Mais bien qu'en général on puisse dire qu'il soit arbitraire, de suivre dans la Division l'un ou l'autre de ces deux ordres, si est ce qu'il y a quelquefois des Textes qui vous déterminent, & vous obligent à suivre plutôt l'un de ces ordres que l'autre, par exemple dans ce Texte. *Dieu produit en nous & le vouloir & le parfaire, selon son bon plaisir.* Il est clair qu'il y a trois choses à traiter; sçavoir; L'action de la grace de Dieu sur les hommes, *Dieu produit en nous avec efficacité: l'effet de cette grace c'est, le vouloir & le parfaire: Le principe de cette grace, selon son bon plaisir.* Il me semble que la Division ne seroit pas bonne, si 1. on vouloit traiter du bon plaisir de Dieu 2. de sa Grace; & 3. du vouloir & du parfaire de l'homme. Il faut à mon avis commencer par l'explication de ce vouloir & de

*Il faut
consulter
le bon sens
pour voir
s'il ne vous
determine
pas plutôt
à l'un, qu'à
l'autre.*

de ce *parfaire* qui est l'effet de la grace ; ensuite parler de la grace même qui *le produit en nous avec efficace* ; & 3. du principe de la grace, *ſçavoir, le bon plaisir de Dieu*. Il est donc nécessaire de consulter toujours le bon sens : & de ne se conduire pas tant par des règles générales , qu'on n'examine aussi les circonstances particulières.

Il faut éviter sur toutes choses dans les Divisions de mettre pour vôtre Première Partie, une chose qui suppose l'intelligence de la Seconde, ou qui vous oblige de traiter la Seconde, pour faire cognoître la Première ; car par ce moyen vous vous jetteriez dans une grande confusion , & vous seriez obligé à des répétitions ennuyeuses. Il faut tâcher de faire ses Parties les plus dégagées l'une de l'autre qu'il se pourra : & pour cet effet lorsque vos Parties sont enchainées l'une dans l'autre , il faut toujours choisir pour la Première , celle qui a le plus de détachement , & tâcher que cette Première serve de fondement à l'explication de la Seconde , & la Seconde , à l'explication de la Troisième , afin qu'au bout de vôtre explication , l'Auditeur voye d'un coup d'œil , un corps parfait & comme un bâtiment achevé. Car une des grandes perfections d'un Sermon est, que toutes ses Parties s'entretiennent ; que les Premières conduisent aux Secon-des : que les Secon-des servent de lumière aux Troisièmes : que celles qui précèdent donnent désir pour celles qui doivent suivre : & enfin que la dernière rappelle toutes les autres, pour former dans l'esprit de l'Auditeur une idée complète de toute la matière. C'est ce qui arrivera , non sur toutes sortes de Textes , car cela

Ne mettre rien dans la première partie qui suppose l'intelligence de la seconde.

ne se peut , mais sur plusieurs qui sont fort propres pour faire un Projet : Mais en ce cas il faut non seulement que le Projet soit bien formé , mais aussi qu'il soit heureusement exécuté.

Regle 2.
Faire
quelque-
fois du Su-
jet une
partie ,
aussi bien
que de
l'Attribut

Il y a souvent dans les Textes que vous reduisez en Proposition cathégorique , de la nécessité à traiter le Sujet de vôtre Propo- sition , aussi-bien que l'Attribut : & alors il faut faire du Sujet , une Partie. C'est ce qui arrive lors que le Sujet de la Proposition est ex- primé en des termes qui méritent explication , ou qui fournissent beaucoup de considérations à faire : Par exemple , ce Texte du 15. de Saint Jean , *qui demeure en moi & moi en lui porte beaucoup de fruit* , est une Proposition ca- thégorique dont il faut nécessairement traiter le Sujet , sçavoir , celui qui demeure en Jesus-Christ , & en qui Jesus-Christ demeure. Je dis la même chose de ces Textes. *Qui croit en moi a la vie éternelle. Qui mange ma chair & qui boit mon sang , demeure en moi , & moi en lui. Ainsi donc maintenant il n'y a nulle condamna- tion à ceux qui sont en Jesus-Christ , lesquels ne cheminent point selon la chair , mais selon l'esprit. Si quelqu'un est en Christ qu'il soit nouvelle créa- ture.* Les deux derniers doivent être réduits en Propositions cathégoriques dont le Sujet est , *ceux qui sont en Christ* : & en ceux-là , & en tous les autres semblables , on doit faire du Sujet , une Partie. Il faut même en faire la Première ; car il est plus de l'ordre de la na- ture & de celui de la doctrine , de commen- cer par le Sujet d'une Proposition.

Regle 3.
Faire
quelque-

Quelque-fois il est nécessaire , non seule- ment de faire du Sujet une Partie : & de l'A- tribut ,

tribut, une autre ; mais auffi d'en faire une de la liaison du Sujet avec l'Attribut. En ce cas, il faut dire après avoir marqué en premier lieu le Sujet, & en second lieu, l'Attribut ; que l'on considérera pour une troisième le sens entier de toute la Proposition. C'est ce qu'il faut faire dans ces Textes. *Si quelqu'un est en Christ, qu'il soit nouvelle créature.*

Qui croit en moi a la vie éternelle.

Quelque-fois il y a dans les Textes que l'on réduit à des Propositions cathégoriques, de ces termes qu'on appelle dans l'Ecole, *Syncathégorématiques* : & alors il les faut réduire, ou au Sujet ou à l'Attribut, selon qu'on verra qu'ils s'y rapportent.

Quand dans un Texte, il y a plusieurs termes qui méritent chacun une explication particulière, & que l'on ne peut pas sans confusion, ou sans faire une Division de trop de Parties, faire de chacun une Partie, alors il ne faut pas diviser le Texte, mais il faut diviser le Discours en deux, en disant que premièrement l'on donnera l'explication des termes, & qu'en suite on viendra à la chose même. C'est ce qui doit avoir lieu dans ce Texte, Actes 2. 27. *Tu ne laisseras point mon ame au sepulchre, & ne permettras point que ton Saint sente corruption.* Car pour bien traiter ce Passage, j'estime qu'il faut diviser le Discours en trois Parties. Dans la première, il faut faire des considérations générales pour faire voir que ce Texte appartient à Jesus-Christ, & que Saint Pierre l'a bien allegué. Dans la seconde, il faut faire des considérations particulières sur les termes *d'ame*, qui signifie la vie ; de *sepulchre*, qui dans l'Original

Regle 4.
Réduire
les termes
syncathé-
gorémati-
ques, ou au
Sujet, ou à
l'Attribut

Regle 5.
Diviser le
Discours.

nal signifie aussi l'Enfer: sur quoi ceux de l'Eglise Romaine fondent leur imagination de la descente de Jesus-Christ aux Limbes; de Saint, qui en ce lieu là veut dire principalement immortel, impérissable, & tout immuable; & de corruption, qui signifie, non la corruption morale du péché, mais la corruption physique de nos corps. La troisième enfin doit examiner la chose même dont il s'agit: savoir, la résurrection de Jesus-Christ.

Regle 6.

Faire tomber la Transposition sur les termes syncathégorématiques.

Il y a souvent des Textes, où il n'est pas nécessaire de traiter, ni le Sujet, ni l'Attribut de la Proposition, mais où toute la Transposition doit tomber sur des termes syncathégorématiques; Par exemple, Dieu a sans aimé le monde qu'il a donné son Fils, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. La Proposition cathégorique est, Dieu a aimé le monde. Et là il n'est pas nécessaire, ni d'insister beaucoup sur le terme de Dieu, ni de le jeter dans le lieu commun de l'amour divin, il faut que la Division se fasse en deux Points: dont le Premier est, le don que Dieu nous a fait de son Fils par son amour: & le Second, la fin pour laquelle il nous l'a donné, savoir, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Et quant au Premier, il faut d'abord faire voir comment Jesus-Christ est un don de Dieu. 1. Entant qu'il n'est point venu par les principes de la Nature. 2. entant qu'il n'y avoit rien dans les hommes, qui le méritât. 3. En ce qu'il n'y avoit rien dans les hommes, qui excitât même sa bonté à nous le communiquer. 4. Qu'il n'y avoit pas même de la proportion entre nous, & un si grand don. 5. Qu'il y avoit au contraire,

une

une disproportion infinie : & non seulement une disproportion , mais une opposition & une contrariété. De là on peut passer au principe de ce don , qui est l'amour : & après avoir établi que c'est un amour de bon plaisir , dont on ne peut rendre aucune raison de la part des créatures : il faut particulièrement presser le terme de, *tant*, & faire voir la grandeur de cette amour , par plusieurs considérations. En suite il faut passer au second Point, & examiner 1. le fruit de l'envoi de Jesus-Christ qui est le Salut de l'homme , représenté ici par deux expressions : l'une négative, *qu'il ne périsse point* : l'autre positive, *qu'il ait la vie éternelle* : Et il faut traiter l'une, & l'autre. Après cela , il faut examiner qui sont ceux pour qui ce fruit de l'envoi de Jesus-Christ est destiné , sçavoir, les Groyans. Enfin il faut presser le mot de *quiconque*, qui signifie deux choses : l'une , que nul Croyant n'est exclus du bénéfice de Jesus-Christ : & l'autre, que nul homme, entant que tel, n'est exclus de la Foi, mais qu'ils y sont tous indifféremment apellez.

Dans les Textes de Raisonnement , il faut examiner les Propositions qui composent le Syllogisme, l'une après l'autre , & en faire de chacune, une Partie. Quelquefois même il sera nécessaire de considérer la force du Raisonnement , & faire une Partie, de cela même. Quelquefois il y a quelque Proposition qui se trouve supprimée, & qu'il est nécessaire de suppléer. En ce cas , on verra si cette Proposition supprimée est assez importante pour en faire une Partie. C'est ce qui se trouve quelque-fois, comme dans ce Texte du 4:

*Regle 7.
Examiner
les Propo-
sitions &
la force
d'un rai-
sonnemēt,
ou en sup-
pléer de
suppri-
mets.*

180 TRAITÉ DE LA COMPOSITION
des Romains, *Que dirons nous dont qu'Abraham
notre Père a trouvé selon la chair? Certes si Abra-
ham a été justifié par les œuvres, il a de quoi se van-
ter mais non pas envers Dieu.* Là, 1. il faut faire
deux Parties: dont l'une est la Question que
se fait l'Apôtre, *Que dirons-nous donc, qu'Abra-
ham notre Père a trouvé selon la chair? Et*
l'Autre, la solution qu'il donne à cette Que-
stion. Et quant à la Question, il en faut 1.
bien établir le sens, lequel dépend de l'intel-
ligence de ces mots, *selon la chair*; car cela
veut dire selon les principes de la Nature, par
rapport à la naissance de son fils Isaac, lequel
ne vint point au Monde par les voyes ordi-
naires & selon les forces de la Nature, puis
que Sara étoit stérile & hors d'âge d'enfan-
ter. Or comme cela même, sçavoir l'état na-
turel d'Abraham dans son mariage, étoit un
type de l'état de son ame à l'égard de Dieu,
ce *selon la chair*, signifie aussi selon les œuvres
par égard à la justification devant Dieu; Le
sens donc de la Question est, *Que dirons-
nous d'Abraham notre Père? a-t-il été justifié
devant Dieu par ses œuvres?* Et il ne faut
pas manquer de remarquer que dans le sens
de Saint Paul, *selon la chair* s'oppose à *selon
la promesse*, c'est-à-dire, la voye de la Natu-
re opposée à la voye surnaturelle. 2. Il faut
faire voir l'importance de cette Question à
l'égard des Juifs, qui regardoient Abraham
comme leur père & la souche dont ils étoient
les branches, tirant de lui tout ce qu'ils avoient.
De sorte qu'il étoit extrêmement important
de bien éclaircir ce qu'Abraham avoit été, &
de quelle manière il avoit été justifié; car de
là dépendoit la ruine de cette prétendue ju-
stifica-

stification que les Juifs vouloient établir par la voye de la Loi, c'est-à-dire, par la voye des œuvres. Passant après cela à la Seconde Partie, il est nécessaire de faire voir d'abord que cette solution de Saint Paul est un Raisonnement, & que cette particule que nous avons traduite, *mais*, doit être traduite par *or*, de cette sorte; certes si Abraham a été justifié par les œuvres, il a dequoi se vanter envers Dieu; or il n'a pas dequoi se vanter envers Dieu. Ce qui fait voir qu'il y a une troisième Proposition que l'Apôtre a teüe, mais qu'il faut nécessairement suppléer, sçavoir cette conséquence donc Abraham n'a pas été justifié par les œuvres. Ainsi la solution de la Question dépendant de cette Proposition & de la preuve qui l'établit, il faut nécessairement traiter ces trois Propositions & en faire de chacune, une Partie. La Première, que tout homme justifié par les œuvres a dequoi se vanter envers Dieu. La Seconde, qu'Abraham quelques avantages qu'il ait eu d'ailleurs, n'a pas dequoi se vanter envers Dieu. Et la Troisième qui est la conclusion supprimée, que donc Abraham n'a pas été justifié par ses œuvres.

Il y a des Textes de Raisonnement qui sont composés d'une objection & d'une réponse; & de ceux-là, la Division est claire, sçavoir l'objection, & la solution de l'objection. C'est ainsi, par exemple, qu'il faut diviser ce Texte du 6. des Romains. *Que dirons-nous donc? demurerons-nous en péché, afin que la grace abonde? Ansï, n'avienne. Car nous qui sommes morts à péché, comment vivrons nous encore à lui?* Là il est clair qu'il y a deux Parties: l'objection, & la solution de l'objection.

Regle 8.
Division
d'un Texte
où il y a
une objec-
tion & u-
ne réponse.

Quant à l'objection elle est 1. proposée en des termes généraux, *que dirons-nous donc?* 2. en des termes plus particuliers, *demeurerons-nous en péché?* & 3. la raison, ou le fondement de l'objection, *afin que la grace abonde.* La solution de la Question de même, est proposée 1. en des termes généraux, *Ainsi n'a-vienne.* 2. En des termes particuliers, *comment vivrons-nous en péché?* & 3. la raison en est ajoûtée, *çavoir, que nous sommes morts à péché.*

Règle 9.
Prendre
quelque
voye ex-
traordi-
naire, sur
les Textes
difficiles à
diviser.

Il y a des Textes de Raisonnement qui sont extrêmement difficiles à diviser, parce que leur réduction en plusieurs Propositions ne se peut faire, sans que cela n'attire de la confusion, ou qu'il ne sente trop la manière de l'Ecole, ou même qu'il n'y ait quelque défautosité dans la Division, c'est-à-dire, qu'elle ne soit insuffisante. En ce cas, il faut que l'esprit & le bon sens agissent; & il ne faut pas faire de difficulté de prendre quelque voye extraordinaire, laquelle si elle est heureuse, ne manquera jamais de produire un bon effet. Par exemple, si on avoit à traiter ce Texte du 4. de Saint Jean, *Si tu scavois le don de Dieu, & qui est celui qui te dit, donne-moi à boire, tu lui en eusses demandé toi-même, & il t'eût donné de l'eau vive.* Il me semble qu'on ne ferait pas mal de le diviser en deux Parties: dont la Première seroit les Propositions générales, contenues dans ces paroles: & la Seconde, l'Application particulière de ces Propositions à la Samaritaine. Quant à la Première, il faut remarquer ces Propositions-ci. 1. Que Jesus-Christ est le don de Dieu. 2. Que quoi qu'il ait lui-même demandé.

mandé à boire, il est pourtant la Source d'eau vive. 3. Qu'il est l'objet de nôtre connoissance entant que tel, c'est-à-dire, entant que don de Dieu & Source d'eau vive. 4. Que de cette connoissance que nous en avons, naît le recours vers lui pour demander de son eau. 5. Qu'à tous ceux qui lui demandent à boire, il leur donne de l'eau vive. Dans la Seconde Partie, il faut examiner, 1. que Jésus-Christ ne dédaigne pas de répondre à une femme, & à une femme Samaritaine, schismatique & hors de la communion extérieure de l'Eglise, & à une femme péchereuse, & à une femme qui dans son schisme & dans son péché disputoit contre la vérité. 2. Que Jésus-Christ se sert de cette occasion pour lui enseigner sa grace, sans s'amuser à répondre directement à ce qu'elle lui avoit dit. 3. Il faut remarquer l'ignorance où étoit cette femme, à l'égard de Jésus-Christ. Elle le voyoit, elle l'entendoit, mais elle ne le connoissoit pas, parce qu'elle n'en voyoit que le dehors. Sur quoi l'on peut dire, que c'est la condition générale des pécheurs, qui ont Dieu sans cesse devant leurs yeux & néanmoins ne le voyent pas. 4. Il faut remarquer, que de cette ignorance où étoit cette femme, naissoit sa négligence & la perte qu'elle faisoit d'une si belle occasion pour se sauver. 5. Il faut remarquer la miséricorde de Jésus-Christ envers elle, qui va jusqu'à lui promettre son Salut; car en lui disant, *si tu m'eusses demandé à boire, je t'eusse donné de l'eau vive*, c'est autant que s'il la lui offroit. 6. Il faut remarquer que Jésus-Christ va même jusqu'à lui commander de lui demander de son eau, car en lui disant tu lui

en eusse demandé, c'étoit luy dire, demande luy en. 7. Il faut remarquer, qu'il l'excite à le bien connoître & à sortir de l'ignorance, où elle étoit, & qui faisoit tout son malheur.

Règle 10.
Comment
il faut di-
viser des
Textes,
qui suppo-
sent plu-
sieurs vé-
ritez im-
portantes.

Il y a quelquefois des Textes, qui supposent plusieurs importantes vérités sans les marquer expressément : & cependant il est nécessaire de les représenter, & de les présenter fortement, soit parce qu'elles sont importantes, ou parce qu'elles sont d'usage dans quelque particulière occasion; alors on peut diviser le Texte en deux Parties, sçavoir la Partie supprimée, & la Partie exprimée. J'avoue que cette Division est hardie, & qu'il ne faut ni en abuser, ni en user trop souvent, mais il est certain qu'il y a des occasions où elle peut réussir heureusement. Un Prédicateur dans un jour de jeûne, ayant pris pour sujet ces paroles d'Esaië, *cherchez l'Eternel pendant qu'il se trouve*, le divisa en cette manière en deux Parties, sçavoir, la Partie supprimée, & la Partie exprimée. Dans la supprimée, il dit qu'il y avoit trois importantes vérités qu'il étoit obligé de représenter. La première, que Dieu s'étoit éloigné de nous. La seconde que nous nous étions éloignés de luy. Et la troisième qu'il y avoit un temps auquel Dieu ne se trouvoit point, encore qu'on le cherchât. Il traita ces trois vérités l'une après l'autre. Et dans la première, il fit l'énumération des afflictions de l'Eglise d'une manière fort touchante, faisant voir que toute cette triste image marquoit l'éloignement de la grace de Dieu. Dans la seconde, il fit l'énumération des péchez de l'Eglise, & fit voir de quelle manière elle s'étoit

s'étoit éloignée de son Dieu. Dans la troisième il représenta ce funeste tems auquel la patience de Dieu se trouve poussée à bout, & fit voir qu'alors il déploie ses derniers jugemens sans écouter plus la voix de sa miséricorde. En suite venant à la Partie exprimée, il expliqua ce que c'est que chercher l'Eternel, & par une pathétique Exhortation porta ses Auditeurs à cette recherche. Enfin il expliqua quel est ce tems auquel Dieu se trouve : & là il renouvela ses exhortations à la repentance, en y mêlant l'espérance du pardon & de la bénédiction de Dieu. Son Action fut trouvée belle, particulièrement à cause de l'ordre qu'il avoit tenu.

Dans les Textes d'Histoire, les Divisions ne sont pas difficiles. Quelque-fois il y a une action racontée dans toutes ses circonstances, & alors on peut considérer. 1. L'action en elle-même, & ensuite les circonstances de l'action. Quelque-fois il est nécessaire de remarquer l'occasion sur laquelle l'action a été faite, & d'en faire, une Partie. Quelque-fois il y a des actions, & des paroles : & alors il faut considérer les paroles, & les actions, séparément. Quelque-fois il n'est pas nécessaire de faire de Division, mais il faut suivre l'ordre de l'Histoire. Enfin cela doit dépendre de l'état de chaque Texte en particulier.

Règle 11.
Touchant
les Textes
d'Histoire

Pour rendre une Division agréable & facile à l'Auditeur, il faut tâcher de la réduire, autant qu'il se pourra, en termes simples : j'appelle le terme simple, un seul mot : au même sens que dans la Logique, on appelle *terminus simplex*, pour l'opposer à *terminus complexus*. En effet ces Divisions, dont chaque Partie est exprimée

Règle 12.
Réduire
les Discours, en
termes
simples.

primée en plusieurs paroles qui font un Discours, sont non seulement embarrassantes, mais aussi, inutiles pour les Auditeurs, parce qu'ils ne les sçauoyent retenir. Il faut donc les réduire autant qu'on peut à un seul terme.

*Règle 13.
Garder
autant
qu'il se
peut du
rapport en-
tre les Par-
ties de la
Division.*

Il faut autant qu'il se pourra faire en sorte, qu'il y ait du rapport entre les Parties de la Division, soit par voye d'opposition, soit par voye de cause & d'effet, ou d'action & de fin, ou d'action & de motif d'action, ou de quelque autre manière; Car de faire une Division de plusieurs Parties qui ne marquent avoir aucune liaison entr'elles, c'est une chose qui choqueroit extrêmement les Auditeurs, & qui feroit juger que tout le Discours qu'on bâtiroit là dessus ne seroit qu'un galimatias: Outre que l'esprit humain aimant naturellement l'ordre, on retient beaucoup plus facilement une Division, dont les Parties se raportent l'une à l'autre.

*Règle 14.
Pour les
Subdivi-
sions.*

Quant aux Subdivisions, il est toujours nécessaire d'en faire, car cela même aide à la composition, & répand beaucoup de clarté dans le Discours; mais il n'est pas toujours nécessaire de les dire, au contraire, le plus souvent il les faut taire, parce que l'esprit de l'Auditeur est accablé de cette multitude de membres. Neantmoins quand les Subdivisions se peuvent faire avec grace, soit à cause de l'excellence de la matière, & d'une grande espérance dont vous remplissez l'Auditeur, soit à cause de la justesse des Parties qui se répondent agréablement l'une à l'autre, on peut les marquer formellement, mais cela doit être rare. Et les Auditeurs seroient bien-rôt ennuyez de cette méthode: car on se rassasie de tout.

CHA-